Mantes-la-Jolie (78) : Sidi El Haimer, le premier adjoint au maire, mis en examen pour “subornation de témoin” dans une affaire de racket

04/03/2021 à 18h41



Sidi El Haimer a été mis en examen, mardi à Versailles, dans le cadre de l’affaire de racket des commerçants du marché du Val-Fourré. Les enquêteurs estiment à environ 2 millions d’euros la somme empochée par les suspects en dix ans.

Nouvel épisode dans l’affaire du racket des commerçants du marché du Val-Fourré. Sidi El Haimer, le premier adjoint au maire (LR) de Mantes-la-Jolie (Yvelines) a été mis en examen, mardi à Versailles, pour « subornation de témoin » avant

d’être remis en liberté sous contrôle judiciaire.

« On lui reproche d’avoir occupé une place dans un schéma qui a consisté à faire pression sur les victimes, précise la procureure de Versailles, Maryvonne Caillibotte. Concrètement, ce sont des gens qui s’étaient plaints de racket et qui après ont retiré leur plainte. »

(…)

L’affaire empoisonne la mairie depuis plusieurs années et suscite de nombreux commentaires dans la cité du Val-Fourré. La mise en examen de Sidi El Haimer, considéré comme le relais incontournable de la municipalité dans ce quartier populaire, devrait être âprement commentée.

(…) Le Parisien